



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 116

Texte de la question

M. Gérard Voisin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le souhait exprimé par de nombreuses associations et particuliers de voir adopter les dispositions contenues dans le projet de loi de cohésion sociale déposé par le gouvernement de M. Alain Juppé. Ce texte réaffirme le caractère prioritaire de la lutte contre les exclusions sociales et contient des dispositions destinées à améliorer l'accès aux droits civiques et sociaux, aux soins et au logement. Il propose également une réforme importante des institutions de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion. Compte tenu du travail approfondi effectué en étroite concertation avec les associations et des attentes suscitées par ce projet, il lui demande de bien vouloir l'informer des mesures qu'elle entend prendre pour mettre en oeuvre ces dispositions.

Texte de la réponse

La discussion du projet de loi relatif au renforcement de la cohésion sociale du précédent gouvernement, qui avait été longtemps différée, a été interrompue par la dissolution de l'Assemblée nationale. Le Gouvernement considère pour sa part que l'ampleur et la gravité des questions en cause nécessitent une mobilisation rapide et d'envergure et fait de cette question un dossier prioritaire. Aussi, dans sa déclaration de politique générale, le Premier ministre s'est engagé à proposer au Parlement un projet de loi relatif à la lutte contre les exclusions sociales. Les services du ministère de l'emploi et de la solidarité travaillent avec l'ensemble des ministres concernés à l'élaboration d'un projet de loi d'orientation relatif à la prévention et à la lutte contre les exclusions qui sera déposé avant la fin de cette année. Il s'inscrira dans le cadre d'un programme gouvernemental qui sera présenté au Parlement et évalué par ce dernier. A cette fin, la concertation a été relancée avec les associations dont il convient de mieux prendre en compte les avis et les propositions. Il sera aussi tenu compte de l'important travail du Conseil économique et social.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Voisin](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 1997, page 2194

Réponse publiée le : 8 septembre 1997, page 2874